

Communiqué de presse

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES**

**-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 22 Mars 2017, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2016 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants:

- Des primes émises et acceptées en évolution de 5,4 % soit 322,125 MD contre 305,542 MD en 2015,
- Des charges de sinistres en progression de 9,1% soit un total de 252,441 MD contre 231,384 MD en 2015,
- Une augmentation des revenus financiers de 9,1% atteignant 50,026 MD contre 45,862 MD en 2015,
- Un résultat net de 15,506 MD contre 73,450 MD (dont 54, 174 MD de plus value exceptionnelle réalisée sur l'opération de cession partielle d'un titre en portefeuille),
- Des fonds propres avant résultat de 311,399 MD contre 260,560 MD en 2015 d'ou une couverture de 4,8 fois la marge de solvabilité réglementaire (4,38 fois en 2015),
- Un taux de représentation des engagements techniques de 134,2% contre 139,6% en 2015.

Le Conseil a constaté avec satisfaction l'état d'avancement des projets structurants de la société et les niveaux d'engagement des projets d'investissement visant une meilleure satisfaction des besoins de ses clients tout en consolidant sa position de leader du marché des assurances.

En conséquence et conformément au communiqué de presse du 25 Mars 2015, le Conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 40% sur le résultat de l'exercice 2016 soit un dividende de 2,700 Dinars par action et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 10 Mai 2017 à 9h30'. Le lieu de cette réunion vous sera communiqué ultérieurement.